

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

22 SEPTEMBRE 2020

Présents : Karine LEGRAND, Jean LEFEVRE, Aurélie SIMON, Catherine CRAMPON, Dorothée BONNEMIN, Jean-Paul VIOLLAT, Jean-Marc DROZDOWSKI, Christophe ROSIER, Serge FLEURETON, Magalie NATY

Absent excusé : Elodie MEDEIROS

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Aurélie SIMON été élue secrétaire de séance.

2. Approbation du Procès-Verbal du 23/06/2020 :

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Constitution d'un groupement de commandes permanent entre la CCPV et ses communes membres :

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la passation d'un groupement de commandes permanent entre la CCPV (Communauté de Commune du Pays de Valois) et ses communes membres a été approuvée lors du Conseil Communautaire du 03 septembre dernier.

Cette procédure permettra de simplifier et sécuriser la passation de nos marchés, tout en bénéficiant d'économie.

Les groupements de commandes sont limités aux secteurs suivants :

- Travaux d'entretien de la voirie et services associés (maîtrise d'œuvre, balayage...)
- Travaux et services d'entretien des espaces-verts (fauchage, élagage, désherbage...)
- Contrôle et maintenance périodique des équipements (ascenseurs, équipements sportifs...)
- Fourniture et maintenance des appareils de secours (défibrillateurs, extincteurs...)

Elle précise que cette convention restera en vigueur pendant toute la durée du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes permanent et autorise Madame le Maire de signer la convention constitutive de groupement.

4. Présentation du rapport d'activité du SE 60 :

Madame le Maire rappelle que le rapport d'activités 2019 du SE 60 (Syndicat d'Energie de l'Oise) a été envoyé à chacun des élus.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activité.

5. Modification des statuts du SE 60 :

Madame le Maire informe que le SE 60 a modifié ses statuts portant notamment sur la possibilité d'adhésion au syndicat des Communautés de Communes / d'agglomération. Il est précisé que ces adhésions n'impacteront en rien sur les compétences que nous avons transférés.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion au SE60 des Communautés de Communes du Pays de Bray, des Lisières de l'Oise et de la Picardie Verte.

6. Travaux de la garderie et de la salle des fêtes : Demande de subvention au titre de la DETR et du Département :

Madame le Maire rappelle qu'une demande de permis de construire a été accordée à la mairie le 15 décembre 2016 pour la réhabilitation d'un logement en local périscolaire. Ce permis a fait l'objet d'une demande de prolongation d'un an en 2019 et à nouveau un an en 2020 en raison des difficultés que nous rencontrons à trouver des entrepreneurs.

La commission des travaux a reçu différentes entreprises afin d'obtenir des devis.

A ce jour, deux devis ont été reçus, dont un l'après-midi même.

Madame le Maire demande à la commission des travaux de relancer les entreprises afin de présenter une analyse comparative lors du prochain conseil municipal de novembre afin que le Conseil Municipal choisisse l'entreprise et demande des subventions au département et au titre de la DETR.

7. Equipement de la salle des fêtes :

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de poursuivre l'équipement de la salle des fêtes en faisant l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel.

Elle rappelle que la salle des fêtes a été équipée de nouvelles tables et chaises en 2015, d'une gazinière avec four et d'une armoire réfrigérée en 2018.

Madame le Maire explique que cet achat pourrait également servir pour le service de cantine car aujourd'hui les effectifs sont de plus en plus importants et il devient impossible d'accueillir tous les enfants en même temps. La capacité d'accueil de la garderie étant de 18 enfants maximums et les effectifs étant entre 20 et 25 chaque midi, nous devons réaliser 2 services et faire intervenir une troisième personne pour surveiller les enfants.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat d'un lave-vaisselle industriel et autorise Madame le Maire à choisir le modèle.

8. Commission de contrôle :

Madame le Maire informe que chaque commune doit composer une Commission de Contrôle qui est chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales au moins une fois par an et, en tout état de cause, avant chaque scrutin (entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour précédant le scrutin) et statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Considérant le nouveau mandat en place, il est nécessaire de renouveler la Commission de contrôle.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, la Commission de Contrôle est composée de trois membres :

- Un Conseiller municipal de la commune (hors adjoint)
- Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'état
- Un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Le Conseil Municipal doit donc définir quel élu sera membre titulaire et lequel sera suppléant de cette commission.

Il doit ensuite proposer deux ou trois noms de membres titulaires et de membres suppléants au Préfet de l'Oise et au Président du Tribunal de Grande Instance qui choisiront chacun un membre de chaque parmi les noms proposés.

Une fois leur décision connue, les membres de cette commission seront nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du Conseil municipal.

Elus titulaire : Serge FLEURETON

Elus suppléant : Jean-Marc DROZDOWSKI

9. Informations diverses :

❖ Remise en état des fossés Rue des Fontaines :

Jean-Marc DROZDOWSKI et Jean-Paul VIOLLAT aidé de Jean LEFEVRE ont remis en état les fossés dans la rue des fontaines les 09 et 10 septembre dernier à l'aide d'une pelleteuse louée 2 jours. Madame le Maire les remercie pour leur initiative et leur bénévolat.

❖ Recours PLU :

A la suite du jugement rendu par le Tribunal Administratif d'Amiens, qui rejette le recours déposé contre le PLU de la commune, un titre d'un montant de 1 500€ a été émis aux requérants le 27 août dernier.

Ces derniers ont fait appel de la décision, nous n'avons à ce jour pas encore reçu la requête.

❖ Elagage et abattage d'arbre :

Madame le Maire a sollicité l'entreprise BIMONT Eloi afin d'obtenir un devis pour :

- L'élagage de thuyas dans la cour de l'école.
- La coupe à ras d'un marronnier dans le jardin de la garderie qui pousse la clôture de la maison voisine, plus la taille de deux bouleaux
- Le rognage de 14 souches plus du semis de gazon à la salle des fêtes

L'intervention est prévue pendant les vacances de février 2021.

Le montant du devis est de 3 285.40 € soit 3 938.84 € TTC.

❖ Travaux GRDF :

Dans le cadre de l'acheminement du gaz des méthaneiseurs dans le Valois, des travaux ont lieu sur la commune. Madame le Maire et Jean LEFREVRE ont rencontrés Messieurs DELORMEL et SIAUD de GRDF en mairie le 24 août dernier afin d'avoir des explications sur ces travaux. Ils expliquent que seules les communes étant déjà raccordées au gaz pourront en bénéficier.

Comme convenu lors de ce rendez-vous :

- Le Piquetage du chemin des moutonniers notamment la dernière partie avant de rejoindre la RD sera réalisé.
- Il sera procédé pour environ 70m (mesurés au pas) à la reprise des trottoirs (1m de large) dans la finition de notre choix (enrobé ou sol stabilisé) et remise en œuvre des plots et bordures existantes devant le stade.
- Au niveau de la jonction de la route Départementale et de la route Communale une fouille de sortie du forage dirigée sera effectuée sur le trottoir devant le panneau STOP, GRDF propose de reprendre la finition en enrobé dans les délimitations du trottoir jusqu'au prolongement du mur de la première habitation sur la route de Oissery et la reprise du marquage au sol du passage piéton devant le panneau STOP précité.

❖ **Recensement de personnes isolées :**

A la demande de Madame le Maire, Catherine CRAMPON, dans le cadre de sa délégation aux actions destinées aux seniors, va préparer un document qui permettra de recenser les personnes isolées et qui pourraient avoir besoin d'aide dans l'éventualité d'une nouvelle crise sanitaire, en cas de canicule ou de grand froid.

❖ **Aménagement végétal de l'entrée du village :**

Madame le Maire et Catherine CRAMPON vont étudier, comme il l'a déjà été envisagé, la pose de buissons à chaque entrée du village afin de créer un effet de rétrécissement et ainsi limiter la vitesse.

❖ **Etude installation d'un distributeur de pain :**

Aurélié SIMON et Dorotheé BONNEMIN vont réaliser une étude pour dans le but d'installer un distributeur de pain dans la commune.

❖ **Aides sociales au plus de 60 ans :**

Comme évoqué lors du dernier conseil municipal, et à la demande de Madame le Maire, Aurélié SIMON, Adjointe déléguée aux affaires sociales, aidée de Serge FLEURETON vont revoir ou compléter les modalités d'attribution des aides sociales avant le prochain vote du budget communal afin de mieux cibler les personnes qui en ont réellement besoin.

❖ **Centre Social Pays du Valois :**

Serge FLEURETON ayant assisté à l'assemblée générale du CSPV, nous rapporte que la situation est critique avec un déficit très important.

❖ **Travaux :**

Madame le Maire précise que lors d'une prochaine réunion un recensement des travaux à réaliser sur la commune sera effectué, comme par exemple l'aménagement du stade en créant un espace loisirs et détente, afin que la commission travaux puisse commencer à travailler dessus.

❖ **Commissions festivités et cérémonies :**

Aurélié SIMON fait un compte rendu au Conseil Municipal des dernières réunions de la commission festivités et cérémonies :

- Halloween 2020 : Halloween Party en 2 créneaux pour les petits et les plus grands ensuite.
- Cérémonie du 11 novembre : dans l'attente du courrier des anciens combattants afin de fixer leur heure de passage sur la commune. Il est rappelé que tous les élus sont conviés à cette cérémonie.
- Noël des enfants : spectacle pour les 3/10 ans le vendredi 04 décembre à 20h30, des demandes de prestations ont été faites à trois compagnies de spectacle. Pour la tranche 1/2 ans achat de livre ou carte d'entrée au parc aventure park et pour la tranche 11/18 ans la distribution de carte cadeau.
 - Noël des seniors : le traditionnel repas des seniors et du personnel devrait avoir le dimanche 06 décembre. Le traiteur habituel a déjà été contacté afin d'obtenir un devis, les recherches sont toujours en cours pour le spectacle. Les colis seront demandés comme d'habitude auprès de l'Intermarché de Nanteuil le Haudouin.

Madame le Maire précise qu'à la vue de l'évolution de l'épidémie du Covid-19, la Commission est en réflexion sur une éventuelle modification de ces festivités.

❖ **Assainissement non collectif :**

Madame le Maire demande l'aide d'un conseiller afin d'avancer sur le dossier des assainissements non collectifs et non conformes. Jean-Paul VIOLLAT se porte volontaire.

10. Questions diverses :

Le Conseil Municipal, n'ayant aucunes questions diverses, la séance est levée à 22h00.